



# Plan canicule

## Soyons tous vigilants

Parce que les personnes fragiles et isolées à domicile ont besoin d'une attention particulière, la Ville de Laval active du 1er juin jusqu'au 15 septembre un plan canicule.

### Info canicule

- > Recensement des personnes vulnérables :

Le CCAS de la Ville de Laval tient un registre des personnes isolées (âgées, en situation de handicap) pour pouvoir leur fournir une aide particulière en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire ou inscrire un proche, il suffit de contacter le service de prévention canicule au 02 43 49 47 30 ou par [mail](#). Les personnes inscrites bénéficieront d'une attention particulière et recevront, si besoin, des contacts et/ou des visites à domicile. Si des bénévoles souhaitent participer à cette chaîne de solidarité auprès des Lavallois(es) les plus vulnérables, ils peuvent contacter le CCAS au même numéro.

### Inscription sur le registre

- > Un numéro vert pour obtenir des informations :

Pour obtenir des conseils et des informations sur les gestes simples à suivre en cas de canicule, un numéro vert national est mis en place : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- > Appeler le 15 :

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, il faut appeler le 15. Si vous vous interrogez sur votre santé ou celle d'un proche, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien.

VILLE DE LAVAL  
Place du 11 novembre  
CS 71327  
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ  
[0 800 00 53 53](tel:0800005353)  
(Numéro gratuit)  
[02 43 49 43 00](tel:0243494300) / [fax 02 43 49 43 26](tel:0243494326)  
[mairie@laval.fr](mailto:mairie@laval.fr)  
[Plan d'accès](#)